

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL410

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 21

I. – Compléter l’alinéa 4 par les mots :

« à formation ».

II. – En conséquence, procéder au même complément à l’alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.